



ECOLLES : UN BON POINT POUR LA VILLE !

RECYCLING PARTY



**DJEMBRA TOUK - TIOU
HK & LES SALTIMBANKS**

TULLE 26/05/18
SALLE DE L'AUZELOU

RECYCLING PARTY



**DJEMBRA TOUK - TIOU
HK & LES SALTIMBANKS**

TULLE 26/05/18
SALLE DE L'AUZELOU

RECYCLING PARTY



**DJEMBRA TOUK - TIOU
HK & LES SALTIMBANKS**

TULLE 26/05/18
SALLE DE L'AUZELOU

RECYCLING PARTY



**DJEMBRA TOUK - TIOU
HK & LES SALTIMBANKS**

TULLE 26/05/18
SALLE DE L'AUZELOU



éditorial

Un patrimoine unique au grand jour



BERNARD COMBES,
MAIRE DE TULLE,
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL



• Le parking Saint-Pierre a rouvert ses portes et propose désormais confort et sécurité.

La plus riche collection d'accordéons en Europe se trouve à Tulle. Avec plus de 400 instruments, c'est aussi la deuxième au monde par son abondance et sa diversité. Cette richesse, dont les Tullistes et les Corrèziens peuvent être fiers, il est souhaitable de la rendre accessible, de la montrer.

Tous ces accordéons et ce qui les accompagne, notamment la boutique de Martin Cayla et les milliers d'affiches ou d'objets, justifient la création d'un musée moderne, un lieu vivant de ressources et de pratiques où se croiseront tous les publics et tous les styles de musique. Mais comme la singularité du patrimoine de Tulle ne se limite pas à l'accordéon, c'est un véritable ensemble muséal qu'il convient de constituer. Il inclura donc le passé industriel de la ville.

TROIS SITES • Le bâtiment de la Banque de France a été choisi pour accueillir l'élément principal de cet ensemble, qui comprendra deux autres sites : le Musée du Cloître et l'espace de Souilhac pour les pôles Armes et Résistance.

Plus de cinq ans seront sans doute nécessaires pour mener à bien ce projet ambitieux. Plusieurs étapes précéderont le lancement des travaux : les Tullistes seront consultés sur les aménagements proposés ; les possibilités d'utilisation du bâtiment de la Banque de France feront l'objet d'une étude architecturale, y compris pour envisager une extension dans les anciens locaux de la DDASS ; la présentation muséographique, sur les différents sites, sera étudiée par un cabinet spécialisé.

RÉAMÉNAGEMENT URBAIN • Ce n'est pas tout. La reconversion du bâtiment de la Banque de France s'inscrit dans un réaménagement de ce secteur haut du Trech. Cette opération urbaine comprendra notamment la construction d'un nouveau parking en étages, la rénovation des façades de l'hôpital et l'ouverture au public, partielle et périodique, du parc de la préfecture.

Ce programme de grande ampleur, à la hauteur du patrimoine de notre ville, nécessitera des financements importants, publics et aussi privés. Le travail de recherche de partenaires est déjà engagé et j'y mettrai toute mon énergie. Car je veillerai à ce que les finances de la Ville elle-même soient mises à contribution aussi modérément que possible.

Le futur musée attirera, à coup sûr, de nombreux visiteurs à Tulle. Ce qui entraînera des retombées positives pour l'activité commerciale et économique de notre ville. D'ores et déjà, la municipalité a demandé l'inscription de la dentelle de Tulle et de la manufacture d'accordéons au patrimoine mondial culturel immatériel de l'UNESCO.

Maîtrise et attractivité

Le budget de la Ville de Tulle a été adopté le 10 avril dernier. Il est guidé par trois objectifs : poursuivre le désendettement, ne pas augmenter les taux de fiscalité et continuer à investir pour le développement et le rayonnement de notre cité.



• La Ville dispose d'un budget de 30 184 685 € répartis en dépenses de fonctionnement (20 922 209 €) et dépenses d'investissement (9 262 476 €).

Depuis le début du mandat et malgré un contexte économique particulièrement délicat, l'équipe municipale a fait preuve d'une gestion budgétaire rigoureuse et exigeante qui lui a permis de préserver les grands équilibres sans impact sur les services rendus aux Tullistes ou les subventions allouées aux associations.

QUE FAUT-IL EN RETENIR ?

D'abord, que les taux d'imposition n'augmenteront pas pour la 23^e année consécutive. C'était une promesse et elle sera tenue. Ensuite, que le désendettement se poursuit. Cette année encore, l'encours de la dette sera réduit de plus d'un million d'euros afin d'atteindre l'objectif de 6 millions d'euros sur le mandat. Enfin, que la mairie poursuit son cycle de maîtrise de ses dépenses de fonctionnement.

QUELS INVESTISSEMENTS POUR LA VILLE DE DEMAIN ?

La Mairie de Tulle assume son rôle de soutien au tissu économique local par le portage de projets structurants indispensables au développement de notre ville. Le budget 2018 s'inscrit dans cette volonté avec une enveloppe d'investissement de 9 262 476 millions d'euros.

Ainsi, conformément aux engagements pris, 2018 devrait voir l'aboutissement de nombreux projets qui contribueront à l'attractivité de la cité.

- Aménagement du quai Continsouza avec la création d'un cheminement piéton sécurisé du Pont des Carmes à Citéa : première tranche, 422 400 €
- Achat du bâtiment de la Banque de France : 350 000 €
- Dernière tranche de travaux du stade de Cueille : 322 485 €
- Réhabilitation du CRD : 270 240 €
- Dernière tranche de réhabilitation du stade de Pounot : 154 890 €
- Aménagement urbain et accessibilité : 100 000 €
- Poursuite du nouveau dispositif de stationnement : 76 269 €
- Sécurisation des abords du collège Victor-Hugo et réhabilitation du plateau multisports et du gymnase : 60 000 €
- Réhabilitation du bassin de la mairie, de la salle des mariages et de l'escalier : 41 514 €
- Voirie du futur campus universitaire : 30 000 €
- Reprise de l'éclairage du stade de la Cible : 23 000 €
- Aménagement du cimetière Puy Saint-Clair : 12 000 €

Ça s'est passé à Tulle



WEB

Gardez le contact

Dans le cadre de son projet de santé et citoyenneté, le collège Clemenceau a mis en place des actions de prévention sur l'utilisation d'internet.

Facebook, Instagram, Twitter, Snapchat... les réseaux sociaux sont des outils de communication plébiscités par les 13-19 ans. Savoir les utiliser, mieux les connaître, préserver son intimité... grâce à des ateliers pratiques, le mois dernier, les élèves de 4^e ont échangé sur les bons et les mauvais usages d'internet. L'occasion aussi, pour la CAF et la Maison des ados, de présenter une nouvelle démarche : « les promeneurs du net ». Initié depuis quelques mois par la CAF, le dispositif regroupe la Mission locale, la Maison des ados, le Planning familial, ACEDC et la médiathèque Éric-Rohmer. « Le promeneur du net (professionnel ou animateur) poursuit son action éducative en ligne, explique Sylvie Faure Beysserie, conseillère à la CAF. Les jeunes peuvent laisser des commentaires sur des blogs, participer à des tchats et des forums sur des questions très variées ». Cette présence sur internet vise à renforcer le lien avec ce public pour qu'ils n'hésitent pas à pousser la porte des structures car rien ne remplace le contact humain !

 En savoir plus : Maison des adolescents, 25 quai Gabriel-Péri 05 55 93 10 00 ou coordination.pdn19@pep19.org



SOCIAL

UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

Le Centre Communal d'Action Sociale se réorganise pour mieux répondre aux besoins des bénéficiaires.

Depuis quelques semaines, les travailleurs sociaux proposent des temps d'accueils différents aux usagers. Le but : éviter l'attente, simplifier les démarches et dégager du temps pour les situations nécessitant un accompagnement approfondi. Les bénéficiaires de l'aide alimentaire, par exemple, n'ont plus besoin de cumuler deux rendez-vous (Conseil départemental et CCAS). Celle-ci est maintenant délivrée les matins à l'accueil du CCAS. Pour toutes les autres demandes (aides au logement, aux jeunes de moins de 25 ans sans enfant, etc.), des permanences sur rendez-vous sont désormais proposées les lundis et jeudis après-midi et le vendredi matin. Cette modification des horaires s'accompagne d'une aide à la mobilité (qui vient remplacer l'aide de fin d'année). Ce coup de pouce financier aide à l'acquisition ou la location d'un vélo, d'un scooter ou d'une voiture ainsi que pour le permis de conduire.

 **Maison de la Solidarité, 25 quai Gabriel Péri, 3^e étage.**
Ouvert le lundi de 13h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (sauf le vendredi fermeture à 17h), 05 55 21 73 18



NOUVELLE ACQUISITION

Lors du Conseil municipal du 13 mars, les élus de la Ville se sont prononcés en faveur de l'acquisition du Bâtiment de la Banque de France pour y installer la future Cité de l'accordéon et des patrimoines de Tulle.



SAINT-CLAIR

Tournez manèges !

Du 12 au 27 mai, les forains vont envahir la ville préfecture pour un rendez-vous traditionnel, celui de la fête foraine.

Pêches aux canards, auto-tamponneuses, manèges pour enfants ou à sensations, machines à sous, bonbons et sucreries... la liste est longue. Pas moins d'une soixantaine de stands seront ouverts pour le plus grand plaisir des petits et des grands sur les places Gambetta et Brigouleix.

La célèbre grande foire aura lieu le mercredi 23 mai jusqu'à 19h, l'occasion de faire de bonnes affaires et de flâner en ville (du quai de la République jusqu'au Pont de la Barrière). Ce jour-là, les manèges afficheront aussi demi-tarif. Une journée à ne pas rater !

Enfin, pour clore en beauté ces festivités, un feu d'artifice sera offert par les forains le 26 mai (à la tombée de la nuit).

HARMONIE DE TULLE

UNE NOUVELLE PARTITION

L'orchestre « les Enfants de Tulle » a changé de nom et devient « l'Orchestre d'harmonie de Tulle » avec à sa tête un nouveau chef, Francis Celerier.

Un changement pour la plus vieille société musicale de France et pour l'association support qui a souhaité impulser une nouvelle dynamique suite au départ de Jean-Michel Kraus, directeur artistique et chef d'orchestre depuis 12 ans. « Nous avons décidé de mettre en place une organisation différente et de proposer d'autres animations musicales en plus de l'orchestre, explique Nicolas Méric, un des bénévoles. Avec l'arrivée du nouveau chef, nous avons désormais une double direction, un chef et un second, afin d'optimiser le fonctionnement de l'orchestre et de diversifier le programme ». C'est une nouvelle partition pour cet ensemble composé d'une quarantaine de musiciens que le public pourra apprécier lors d'un prochain concert. « Francis Célerier, également directeur du conservatoire de Haute-Vienne, a la capacité de faire travailler ensemble les différents profils de notre groupe. Il a une grande connaissance de l'orchestre d'harmonie et c'est un excellent pédagogue », souligne le musicien.



QUAI DE LA RÉPUBLIQUE

Des travaux sur le réseau d'assainissement ont eu lieu en février afin de supprimer les rejets dans la Corrèze. Cette opération, menée par Tulle aggro pour un coût 105 000€ HT, permet également aux propriétaires de se raccorder au réseau d'assainissement collectif de la ville.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Gare aux arnaques

Actes de naissance, de mariage, de décès, de nombreuses démarches peuvent s'effectuer en ligne gratuitement !

En effet, la délivrance des copies d'actes est un service délivré gratuitement par les collectivités. Cependant, de nombreux sites commerciaux proposent de réaliser pour vous ces démarches administratives, moyennant une rémunération. Soyez vigilant, sur le site de la Ville de Tulle ou sur le site du gouvernement (service.public.fr), vous n'aurez rien à déboursier.

 En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la mairie de Tulle au 05 55 21 73 00

URBANISME

Des spécificités à conserver

L'enquête publique concernant le projet d'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) vient d'être lancée. Les Tullistes pourront consulter le dossier en mairie jusqu'au 25 avril et faire part de leurs remarques au commissaire-enquêteur.

L'AVAP remplace désormais les Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager et vise à promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti. Cette nouvelle réglementation concerne les travaux de construction, de réhabilitation, de rénovation ou d'aménagement d'espaces. Elle permet donner des indications aux propriétaires sur les travaux autorisés et leurs conditions de réalisations.

 Service urbanisme : du lundi au vendredi 9h à 12h et 14h à 17h, 05 55 21 77 07. Dossier AVAP consultable sur www.agglo-tulle.fr/actualites/enquete-publique-avap



BALAD'OC

3^E ÉDITION

Le festival d'expressions occitanes est de retour ! Du 30 mai au 2 juin, la langue sera au cœur des échanges, des rencontres, des animations, des concerts... à Tulle. L'occasion de découvrir ou redécouvrir cette tradition orale.

Projection, débat, ateliers, animations musicales, exposition, concerts, etc. le programme s'annonce riche ! « Cette année, nous avons choisi d'élargir le festival aux régions occitanes : Quercy, Languedoc, Catalogne..., souligne Josiane Brassac-Dijoux, conseillère municipale. Nous aurons, entre autre, un concert avec une artiste du Val d'Aran, Alidé Sans. Et la soirée de clôture du 2 juin fera la part belle aux danses catalanes avec les groupes Anem Trio et Mirabel ». Toutes les générations sont invitées à venir, à voir, à entendre et à se réapproprier cette langue avec fierté.

 Retrouvez le programme en intégralité sur www.agglo-tulle.fr



HOMMAGE GASTRONOMIQUE

L'équipe hôtellerie du CFA des 13 Vents a mis les petits plats dans les grands pour un déjeuner en l'honneur du chef Paul Bocuse, décédé récemment. L'occasion pour les clients de déguster un rouget barbet en écailles de pommes de terre ou encore le célèbre gâteau Président.

LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

SOIRÉE CHANT

La chorale de l'association Jeunesse Culture Virevialle monte sur scène.

SAMEDI 21 AVRIL, à partir de 20h
à la maison de quartier.

CAFÉ-COMPOST

Le premier composteur collectif va être installé pour les riverains du quartier de la Gare afin de valoriser leurs déchets de cuisine. Cette initiative est portée par Tulle agglomération avec le soutien de la Ville.

SAMEDI 28 AVRIL à 11h,
entre la Gare et la Médiathèque.

☎ Renseignements au 06 86 15 03 14

SOIRÉE JEUX

La ludothèque Air de jeux vous invite à une nouvelle soirée jeux (à partir de 10 ans).

VENDREDI 4 MAI à 20h,
salle de réception du CCS, gratuit.

☎ Renseignements et inscriptions
05 55 20 01 23

ATELIER JARDIN

Les membres de l'association Colline des Fages invitent les habitants à participer à l'embellissement du quartier (route de Sartelon).

SAMEDI 26 MAI à 14h pour le jardinage et à 17h pour un moment convivial.

☎ Plus d'infos au 06 72 51 95 06

N'hésitez pas à transmettre vos informations à TulleMag : communication@ville-tulle.fr



JEAN-JAURÈS

Marché de printemps

L'association des commerçants se mobilise le samedi 21 avril pour animer la rue piétonne et fêter l'arrivée des beaux jours.

Au programme « vide tout » : greniers, garages, dressings, chambres... les particuliers vont investir la rue et débarrer leurs cartons. Du côté des commerçants, une grande chasse aux trésors sera proposée aux clients dans les boutiques participantes et de nombreux lots seront à gagner (dont un voyage pour 2 personnes). A partir de 15h, un défilé de mode donnera la tendance de l'été : tee-shirts, chemises, jupes, pantalons, etc. des vêtements et des accessoires que les accros du shopping pourront retrouver dans les magasins de la rue. Une buvette et des jeux pour enfants viendront compléter ce marché qui promet d'être animé.

☎ A partir de 9h et jusqu'à 20h rue Jean-Jaurès.
Toutes les actus sur Facebook rue Jean-Jaurès - association



EN CHANTIER !

L'hôtel de la Préfecture vient d'entrer dans une longue phase de travaux et il en a bien besoin ! Agé de 140 ans, il nécessite d'importants travaux de rénovation, notamment sur sa façade et sa toiture. Un chantier de 1,3 millions d'euros dont 130 000 euros sont financés grâce au mécénat de sept entreprises corréziennes.

SEXUALITÉ

COMPRENDRE ET ACCEPTER

L'Association nationale Contact ouvre une antenne à Tulle. Elle s'adresse aux gays, lesbiennes, bisexuels et transgenres (LGBT) et à leurs proches.

Lutter contre les discriminations, favoriser le dialogue, comprendre les orientations sexuelles de son enfant... des problématiques auxquelles Adrien Estrade et les bénévoles tentent d'apporter des solutions.

« Nous avons mis en place des groupes d'écoute et de parole, souligne le représentant de Contact. Nous souhaitons également intervenir en milieu scolaire (collège et lycée) afin de sensibiliser les plus jeunes et lutter contre l'homophobie ».

 **CCS, 36 avenue Alsace-Lorraine
07 68 04 10 35 – asso-contact.org**

FESTIVAL

Tous acteurs, tous citoyens

Le réseau de création et d'accompagnement pédagogiques (Canopé) propose son 1^{er} festival de théâtre le mardi 15 mai.

Une initiative originale sur le thème de la citoyenneté à laquelle s'est associée une dizaine d'établissements du département (écoles, collèges, lycées). Plus de 200 élèves monteront sur les planches pour présenter les créations réalisées durant l'année : « ce sont des sketches d'une dizaine de minutes sur lesquels nous avons travaillé avec des volontaires sur des thèmes très larges comme le racisme, l'environnement, le harcèlement, etc., explique Djemel Belkacem, le référent du projet. A l'issue de chaque représentation, le public sera invité à participer pour changer ou conforter la proposition des comédiens ».

Ce théâtre-forum a pour but d'amener une réflexion et un débat autour de la citoyenneté et du vivre ensemble.

« Les Glandeurs nature » seront également de la partie pour présenter leur dernier spectacle à 11h30 et à 18h, l'occasion pour le public d'assister aux péripéties du duo comique : Néné et Bichoko.

 **A partir de 8h30, salle de l'Auzelou. Plusieurs exposants seront présents : Udaf, la maison des ados, la prévention routière, le SDIS Corrèze, le CIO, etc. Gratuit sur réservation : <https://sites.google.com/view/tousacteursetcitoyens/accueil> ou 05 55 29 93 86**



ENVIRONNEMENT

Tulle agglo facilite le tri

Il paraît qu'en matière de tri des déchets, Tulle ne ferait pas franchement partie des meilleurs élèves. Pour ne pas finir avec le bonnet d'âne, Tulle agglo nous propose de nouvelles alternatives.

Bonne nouvelle ! Des conteneurs à couvercles jaunes sont désormais installés aux points de regroupement. Aussi, vous n'avez plus à stocker vos sacs jaunes jusqu'au passage du camion. Pour vous aider à mieux trier, les ambassadeurs vous convient également à des animations gratuites et ludiques les 18 avril (quartier des Fontaines), 2 mai (place Gambetta) et 23 mai (avenue Victor-Hugo) de 14h à 18h. Détails sur www.agglo-tulle.fr



QUAI CONTINSOUZA

Les services de la Ville ont été contraints de couper les platanes du quai Continsouza. Leur état phytosanitaire compromettait leur tenue et mettait en péril le mur de soutènement de la route. Des arbres seront replantés et un cheminement piéton sera créé du pont des Carmes à Citéa. Les travaux débiteront à la fin de l'année.

A VOS AGENDAS !

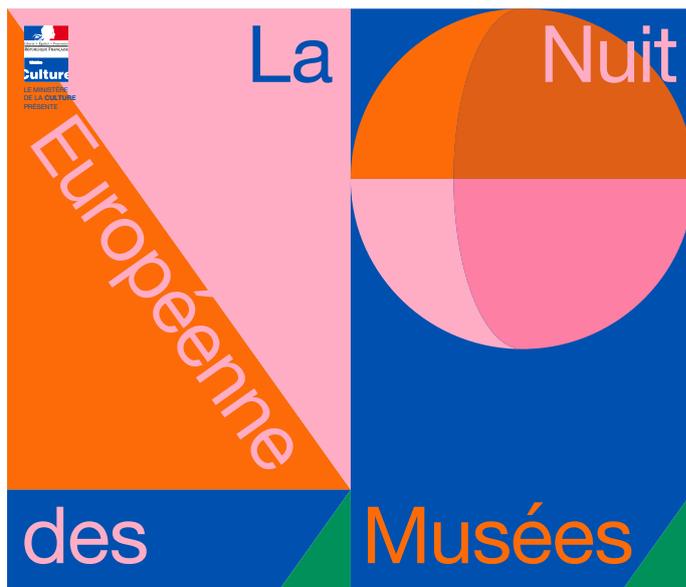
La Nuit des musées

La 14^e édition aura lieu samedi 19 mai. L'occasion pour le public de découvrir ou redécouvrir les musées, les œuvres et les objets chargés d'histoire.

Cette soirée culturelle est plébiscitée par de nombreux visiteurs qui apprécient tout particulièrement de pousser la porte des musées à l'heure où celles-ci sont censées être fermées. Ils auront, ce soir-là, le plaisir de découvrir la compagnie d'un Instant à l'autre et son spectacle déambulatoire « Dialogue d'Utopie Originelle » dans les dédales du musée du Cloître. Le duo Christine Bertocchi et Guillaume Orti vont confronter leurs voix et adapter leur jeu aux propriétés sonores de l'espace. Cette expérience acoustique particulière sera à partager de 21h à 22h. La Nuit des musées sera aussi l'occasion pour les retardataires de découvrir l'exposition « du Diocèse de Tulle au Diocèse Corrèzien 700 ans d'histoire » qui se terminera ce soir-là.

Au musée des Armes, les réserves seront ouvertes à partir de 20h avec la présence des membres de l'Amis du Patrimoine de l'Armement de Tulle (APAT) pour répondre aux questions des visiteurs. L'exposition « instantanés de la Grande Guerre » sera visible au rez-de-chaussée (à partir de 19h). Une maquette de la Manufacture d'Armes de Tulle, réalisée par les élèves du Lycée le Mas Jambost à Limoges, sera également dévoilée au public. Les lycéens et les professeurs expliqueront en détail le processus de construction de cet objet qu'ils ont réalisé à partir de plans et de visites sur le site.

 Une navette gratuite sera mise en place de 20h et 23h entre les deux sites, plus d'infos sur www.agglo-tulle.fr et à l'accueil des musées



MUSIQUE ET DANSE

POUR APPRENDRE, IL N'Y A QU'UN PAS !

A partir du 1^{er} juin, les inscriptions au Conservatoire à Rayonnement Départemental seront ouvertes.

En 2017, pas moins de 700 élèves ont poussé la porte des salles de musique, de chant et de danse du conservatoire. En effet, dès l'âge de 5 ans, il est possible d'apprendre une des disciplines artistiques dispensées. Trente-cinq professeurs qualifiés et diplômés se partagent les enseignements qui se déclinent en quatre catégories : les ateliers collectifs (chœurs, orchestre...), les instruments (la voix, le violon, le trombone, l'accordéon...), la danse (classique et contemporaine) et la culture musicale et chorégraphique (éveil danse et musique).

 Renseignements et inscriptions à l'accueil du CRD
36 av. Alsace-Lorraine ou 05 55 20 39 95



UN ACCORD PARFAIT

Les 3 000 tuyaux qui composent l'orgue de la cathédrale de Tulle ont bénéficié d'une opération de relevage (nettoyage et réparation). Cette opération longue et minutieuse a permis notamment d'améliorer la qualité de son harmonie. Avis aux amateurs !



TULLE → Usines de la Marque

● Etablissements Continsouza, 1917 - Archives municipales

PÔLE ACCORDÉONS

Une nouvelle donation

Un accordéon diatonique de la marque Settimio Soprani de 1920, ayant appartenu à Jean Vaissade, vient d'intégrer la collection des musées.

Ce piano à bretelles fut le premier instrument du musicien (1911-1979). Un virtuose qui, à tout juste quinze ans, enregistrera son premier disque. En 1928, il compose son orchestre avec, au banjo, un jeune gitan, Django Reinhardt et un autre musicien en pleine ascension, Gus Viseur. Cet accordéoniste emblématique des débuts de la musette enregistra plusieurs centaines de disques et accompagna les plus grands sur scène : Fernandel, Edith Gassion (Piaf), Lucienne Delyle et Rina Ketty. Ce don précieux, fait par sa fille, présente un double intérêt, à la fois par sa facture et par son appartenance.

HISTOIRE DE NOS RUES

L'usine de la Marque

Le paysage urbain de Tulle est marqué par son patrimoine industriel. Depuis le XIX^e siècle, et le processus d'industrialisation de la France, plusieurs usines se sont installées dans la ville, participant au maillage de son tissu industriel.

Le site de la Marque en est un parfait exemple. A l'origine, un moulin est établi sur ce site par le Seigneur de la Marque en 1558. Exploité, sous l'Ancien Régime par les Sœurs de Sainte-Claire, le moulin est aménagé au cours du XIX^e siècle afin d'y accueillir successivement l'usine à fer Sauvage et Filliol (1859-1867), la tannerie Leveinstein (jusqu'en 1893) et la fabrique de cycles Clément-Bayard.

Dès 1914, les établissements Continsouza s'installent dans ces locaux. Lors de la Grande Guerre, cette société spécialisée dans la production d'appareils de cinéma pour Pathé, fondée en 1909 par le Tulliste Pierre-Victor Continsouza et René Bunzli, délocalise ses ateliers parisiens en province.

Après l'installation d'une nouvelle tannerie en 1927 et le rachat en 1934 des locaux par la municipalité dans le cadre d'un projet de construction d'abattoirs (finalement abandonné), Continsouza reprend l'usine en 1937, afin de produire des armes, des machines à coudre et des projecteurs de cinéma sous la marque Mécanique Industrielle de Précision (MIP).

De 1941 à 1987 l'usine est administrée par le groupe de l'industriel Edgar Brandt, hormis à l'issue de la Seconde Guerre mondiale lorsque l'entreprise connaît une expérience de gestion ouvrière de 1944 à 1947. En 1995, la Société Usine de la Marque est reprise par le groupe américain Borg Warner Automotive. En 2007, les outils de production sont transférés sur la ZI de la Montane à Eyrein, l'usine est démolie laissant la place au centre commercial Citéa.



SACRÉ COUP !

La massue (paoa) vient de quitter les réserves du musée du Cloître pour un séjour dans la Ville rose. Le Museum d'Histoire Naturelle de Toulouse organise en juin une exposition sur le thème : « Ile de Pâques, le nombril du monde ? ». L'occasion de redécouvrir cet objet rarissime ramené en 1872 par Léon Victor Champeval.

LEVER DE RIDEAU

Un costume sur mesure pour Jacques Marthon

La Commune Libre du Trech se mobilise pour faire vivre son quartier, préserver sa culture et son patrimoine. A l'image de sa mairie, cette association de quatre-vingt-dix adhérents (les Escunlous) compte bien continuer à impulser cet esprit de fête qui perdure depuis l'après-guerre.



« Je suis responsable de tout, mais coupable de rien », plaisante le nouveau maire de la Commune Libre, Jacques Marthon. Cette philosophie représente bien l'esprit farceur de cette communauté célèbre par son cabaret. « Ma première action en tant que maire a été de déléguer toutes les responsabilités, explique l'édile en souriant. Plus sérieusement, la Commune Libre, c'est avant tout une équipe. Je ne suis qu'un transmetteur, comme ceux qui ont pu la diriger avant moi ». Une certaine sagesse pour ce retraité de la Manu qui apprécie avant tout le contact humain : « il n'y a rien de plus enrichissant ».

Ce nouveau costume, donc, n'ef-

fraie pas ce Tulliste de 66 ans, habitué à être sur le devant de la scène lors des cabarets du Trech mais aussi durant son mandat à la mairie de Tulle (2008-2014). Conseiller municipal mais surtout président de l'Office Public de l'Habitat, Jacques Marthon admet avoir beaucoup appris de ses fonctions : « lorsque François Hollande m'a confié cette mission, je ne pensais pas avoir les capacités. A l'époque, nous devons mettre en place le troisième plan de redressement de l'Office public, réhabiliter 90% du parc et redonner une image positive du bailleur public auprès des locataires, raconte Jacques Marthon. Durant deux ans, nous avons visité, avec Jean-Paul Deveix

(ancien conseiller municipal), tous les immeubles, rencontré les locataires (1 000 logements à l'époque) et travaillé en étroite collaboration avec les services. J'ai acquis une nouvelle expérience, une certaine sérénité dans le contact humain ».

Déjà membre de la Commune Libre du Trech (intégré en 1995), il n'hésite pas à endosser entre autres des rôles de Président comme Chirac ou encore Sarkozy : « François Hollande m'a d'ailleurs fait remarquer que je le rendais beaucoup trop sympathique ». Un humour que les Tullistes auront le plaisir de redécouvrir l'année prochaine pour le retour du cabaret du Trech.



TÉMOINS DU PASSÉ

Les Archives municipales ont organisé une projection sur le 8 mai 1945 au sein de la Résidence de nacre. Le but, échanger avec les séniors sur cette journée particulière, ainsi que sur leurs souvenirs de l'époque.



ÉCOLES : UN BON POINT POUR LA VILLE

A Tulle, la réussite des écoliers est collective. Parce qu'ils sont convaincus qu'un meilleur enseignement constitue une ouverture sur le monde, les élus ont choisi de mettre tous les moyens nécessaires pour faire de l'école le plus bel atout du territoire. Cette responsabilité, ils la partagent au quotidien avec les enseignants, les familles, les intervenants associatifs et le personnel municipal, notamment en ayant instauré un espace de concertation inédit et en mettant au profit des écoliers les compétences des services de la mairie.



ÉCOLES : UN BON POINT POUR LA VILLE

Les élus viennent de se prononcer en faveur du maintien de la semaine à 4,5 jours. Cette décision a été prise après une large concertation avec l'ensemble des personnes concernées. Le mode de fonctionnement participatif est la marque de fabrique de Tulle qui a mis en place un partenariat permanent entre ses agents, l'Education nationale et les familles : « la concertation qui a vu le jour avec les nouveaux rythmes scolaires a ouvert un espace de discussion permanente. Elle crée une vraie dynamique grâce à laquelle des projets peuvent émerger, dans un souci de toujours faire mieux pour les enfants » explique Dominique Grador, adjointe au maire en charge de l'éducation et du temps de l'enfant.

Cette spécificité, établie par la Ville, en concertation avec l'Education nationale, est le résultat d'une véritable volonté politique d'intégrer et d'impliquer tous les adultes dans la prise en charge de l'enfant.

DEUX INSTITUTIONS AUX COMMANDES

Cette organisation spécifique s'articule autour de la Mairie qui gère les bâtiments et le personnel municipal, et de l'Education nationale en charge du programme scolaire et des enseignants. Il y a donc de nombreux interlocuteurs au sein d'une même école et pour fonctionner efficacement, des instances ont été créées afin de réunir chaque acteur sur des temps précis et pertinents.

La Caisse des écoles se réunit trois fois par an et a un rôle de consultation et de vote. Elle intervient dans tous les domaines de la vie scolaire. Présidée par les élus de la mairie, elle est composée de l'Inspecteur de l'Education Nationale du 1^{er} degré, du DDEN (conseiller départemental de l'Education Nationale), des parents d'élèves, des directeurs d'écoles, du responsable du service scolaire et des représentants d'associations. « Lors de ces assemblées, nous présentons les actions mises en place par la Ville », explique Véronique Faurel, responsable du service

scolaire. La Caisse des écoles de Tulle possède son propre budget, elle est en charge de la gestion du centre de loisirs du Chambon, des affaires scolaires (achats de fournitures, livres, garderie...) et de l'investissement numérique (tableaux blancs interactifs, tablettes).

Pour aborder les questions plus précises comme l'organisation de la semaine scolaire ou le projet d'école, il faut attendre le Conseil d'école qui se réunit lui aussi trois fois par an. Pour Florence Branland, parent d'élève à l'Auzelou et représentante à la Caisse et au Conseil d'école, ces rendez-vous sont l'occasion de comprendre le rôle de chaque interlocuteur et de servir de relais aux autres parents. « Nous avons de très bons rapports avec le directeur et le personnel municipal. Il y a du dialogue et les gens sont abor-

dables. En amont du Conseil d'école, je fais remonter les remarques ou les questions des parents afin que le directeur puisse m'apporter des réponses ce soir-là ».

LE SERVICE SCOLAIRE IMPULSE LA DYNAMIQUE

Le service scolaire de la mairie supervise le fonctionnement des écoles. Il coordonne le travail des agents pour la mise en place des activités périscolaires, sur le temps de la restauration et de la garderie. « En plus des quatre référents périscolaires, nous avons instauré trois référents de sites (Turgot, Joliot-Curie et Clément-Chausson), explique Véronique Faurel. Cela permet d'avoir une personne de la Ville clairement identifiable qui centralise les demandes ». A l'école Turgot, un des plus importants groupe sco-

LES CHIFFRES / CLES

76 000

EUROS SONT ALLOUÉS À LA MISE EN PLACE DES RYTHMES SCOLAIRES, SUBVENTIONNÉS À HAUTEUR DE 58 000€

2 600

EUROS DE RESTE À CHARGE POUR LA COLLECTIVITÉ PAR AN ET PAR ENFANT (TOUS POSTES CONFONDUS)

3

CONSEILS D'ÉCOLE SONT ORGANISÉS CHAQUE ANNÉE DANS LES ÉTABLISSEMENTS TULLISTES

50

AGENTS MUNICIPAUX TRAVAILLENT DANS LES ÉCOLES

66

ATELIERS SONT DISPENSÉS CHAQUE SEMAINE À PLUS DE 600 ÉLÈVES

*Lorsqu'une idée émerge,
l'ensemble des acteurs se mobilise
pour la concrétiser.*



• Le conseil d'école de l'Auzelou se réunit régulièrement pour évoquer la vie de l'établissement.

RENCONTRE AVEC UN DIRECTEUR



PIERRE DONZEAU,
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE JOLIOT-CURIE

TULLE MAG: *Quel est votre rôle ?*

PIERRE DONZEAU : Je suis en charge de la gestion administrative et pédagogique de l'école notamment à travers l'animation de l'équipe enseignante. Ces missions sont exercées sous la responsabilité directe de l'Inspecteur de la circonscription Tulle Dordogne. Je veille, en lien avec les services de la mairie, à harmoniser les différents temps : scolaires, périscolaires, cantine et garderie car ils sont indissociables pour le bon fonctionnement d'une école. Je suis également l'interlocuteur principal pour les parents, les enseignants, l'administration et les collectivités territoriales.

La Ville a, depuis un an, mis en place un référent sur chaque grand groupe scolaire, cela me permet d'avoir une personne sur site qui fait le lien avec la collectivité et les différents intervenants (municipaux ou associatifs). Dans le cadre du Projet Educatif Territorial (PEDT), la mairie nous a conviés à deux jours de formation afin de regrouper l'ensemble des acteurs éducatifs. Le but : faire davantage le lien entre le monde enseignant et les activités périscolaires. A Joliot-Curie, nous avons établi par exemple un règlement intérieur avec l'ensemble des équipes afin de donner la même réponse aux enfants que cela soit sur un temps de récréation, de cantine, de classe ou de garderie. L'objectif de ces temps d'échange est de construire des outils communs pour faciliter le travail de chacun.

TULLE MAG: *Quel est celui des différentes instances ?*

PIERRE DONZEAU : La Caisse des écoles est la meilleure interface que nous pouvons avoir avec la mairie car l'ensemble des acteurs y siègent : élus, directeurs d'écoles, Inspecteur de l'Éducation Nationale, intervenants, parents d'élèves. Par exemple, le parcours d'éducation artistique et culturelle (spécificité tulliste) est l'aboutissement de cette collaboration entre les différents acteurs. Le travail a été amorcé par la Ville en tenant compte des attentes des enseignants et du cadre ministériel. C'est surtout là qu'est impulsée la politique éducative de Tulle et chacun a un rôle à jouer.

Le Conseil d'école permet d'aborder avec les élus, les besoins, les problèmes ou les projets spécifiques de l'établissement. L'équipe éducative a cette année fait le choix de travailler sur le thème de l'eau. Nous avons demandé au service scolaire, s'il serait possible de trouver des intervenants sur ce thème pour les activités périscolaires afin d'établir des passerelles. Il y a vraiment une écoute attentive de nos besoins, cela ne fonctionne pas dans toutes les villes comme cela. C'est une vraie exception.

Il existe aussi le Conseil des élèves auquel participent les délégués de classes, le directeur de l'école et le référent de site. Cette instance permet aux enfants de soumettre des propositions au Conseil d'école et de s'investir dans la vie de l'école.



Les enseignants du Conservatoire animent un atelier de chant choral pour tous les élèves de CE1 et CE2.

laire de Tulle, Elodie Plas, la référente, anime une réunion de bilan à chaque fin de période. « Nous avons établi un fil conducteur entre les activités proposées sur le temps périscolaire et les enseignements sur le thème de la citoyenneté. Une nouvelle dynamique s'est installée et cette organisation crée davantage de lien entre les enseignants et le personnel municipal ». Ces nouveaux repères pour les enfants permettent de mettre en place des passerelles entre ce qu'ils ont appris en classe et les activités proposées par la Ville.

LE PERSONNEL MUNICIPAL AU SERVICE DES ÉCOLIERS

Les services municipaux sont une mine de compétences dans laquelle les enseignants peuvent piocher. C'est le cas des enseignants du Conservatoire qui, depuis 2013, interviennent auprès des élèves de CM1 et CM2 dans le cadre de l'Orchestre à l'école. Ce dispositif musical et pédagogique réunit les écoliers autour d'un projet commun : la création d'un orchestre qui va grandir, évoluer, s'épanouir. Les élèves progressent, ce qui les valorise et leur donne confiance en eux. « Nous faisons en sorte de favoriser largement ces initiatives parce qu'elles contribuent à l'éveil des enfants et offrent à certains un apprentissage que leurs parents n'auraient pas pu prendre en charge en dehors de l'école » souligne Dominique Grador.

Les éducateurs sportifs participent aussi quotidiennement à l'épanouissement des élèves avec des cycles d'apprentissages (athlétisme, rugby) et organisent chaque année la fête du sport au cours de laquelle les élèves de CE2, CM1 et CM2 peuvent tester de nombreuses



• La Commission restauration permet aux enfants de participer à l'élaboration des menus.



• Chaque année en septembre, les écoliers de CE2, CM1 et CM2 s'initient à de nombreuses activités sportives lors de la fête du sport.

Chaque information est transmise à tous les partenaires et relayée sur l'ensemble des sites.

disciplines sportives. Des cycles d'apprentissage du vélo sont également dispensés aux élèves de CP : « l'objectif est qu'au bout de deux semaines, tous les élèves sachent faire du vélo en toute sécurité. C'est un apprentissage nécessaire et utile au quotidien qui s'ajoute à celui de la natation dispensée par Tulle agglomération à l'ensemble des élèves » explique Sébastien Valette, éducateur sportif.

Enfin, le parcours culturel est un dispositif d'éducation artistique et culturelle qui ouvre les portes des structures à l'ensemble des écoliers. Cet outil permet de créer des passerelles entre les écoles et les établissements culturels et surtout de faciliter les échanges. Les enseignants disposent d'un catalogue dans lequel ils choisissent le parcours qu'ils souhaitent suivre avec leurs élèves (musique et spectacle vivant, patri-

moine et archives, arts visuels, plastiques et écrits ou éducation populaire et citoyenne). Les enfants découvrent alors leur patrimoine et la richesse culturelle de leur ville.

L'école est donc un lieu d'apprentissages et aussi un espace de sociabilité et d'échanges. La mairie œuvre au quotidien pour compléter les enseignements de l'Éducation Nationale afin d'offrir à chaque enfant les mêmes chances de réussite.

LES
INFOS
EN
PLUS

MERCREDI, C'EST CHAMBON !

Depuis la mise en place de la semaine à 4,5 jours, l'Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH) ouvre ses portes le mercredi à partir de 12h.

En effet, les parents qui le souhaitent peuvent inscrire leurs enfants au Chambon jusqu'au mardi soir minuit sur le Portail famille (services-agglo-tulle.fr). Activités sportives et manuelles, jeux, sorties... les animations ne manquent pas dans cette structure qui accueille une centaine d'enfants les mercredis. Une navette effectue la liaison entre les écoles de Tulle et le centre de loisirs. Les parents peuvent récupérer leurs enfants après le déjeuner pris en commun au château.

Inscriptions et renseignements Centre Culturel et Sportif 05 55 20 21 27 ou
Accueil de Loisirs du Chambon 05 55 26 52 80



SEMI-MARATHON



Record battu pour le Tulle Athlétic Club ! Pas moins de 493 coureurs se sont élancés sur le bitume tulliste dont 72 en relais, la nouveauté de cette 27^e édition.



EN COULISSE



Les enfants du centre de loisirs du Chambon ont eu le plaisir de découvrir le fonctionnement de la caserne des pompiers de Tulle et d'échanger avec des soldats du feu.

QUAND LES *Tullistes*



BRAM'FM



La radio locale a soufflé sa dixième bougie. Pour l'occasion, elle a délocalisé ses micros à la salle des Lendemain qui Chantent pour une soirée d'anniversaire mémorable.



VERGER PÉDAGOGIQUE



Cerisiers, poiriers, pruniers, douze arbustes ont été plantés par le service Espaces verts sous le regard attentif des enfants du Chambon. Cette animation pédagogique devrait porter ses fruits dans quelques années.

ils l'ont fait!



31^E MATCH DE GALA



Les clubs de Boulazac et de Vichy se sont affrontés sur le parquet du centre culturel et sportif à l'invitation du club de basket de Tulle. Un match de haut niveau, apprécié par le public.



EXPOSITION COLLECTIVE



43 élèves du lycée Edmond-Perrier ont exposé leurs créations à La Cour des Arts. L'occasion pour ces jeunes artistes de présenter le travail réalisé durant les cours d'arts plastiques.

FONT VIBRER LEUR ville



FINALE DU CHAMPIONNAT RÉGIONAL



Les apprentis de la section rugby du CFA Bâtiment se sont imposés face à Blanquefort, 8 essais à 1. Une sacrée performance qu'ils espèrent renouveler lors de la Finale nationale à Toulouse. (Photo fournie)



TOUS À L'EAU !



Le 25 mars dernier, le Centre aqua a accueilli le second natathlon, une compétition qui a réuni 170 nageurs des catégories Avenir et Jeune du Limousin. (Photo Marc Chappoux)

Les rendez-vous

MERCREDI 18 AVRIL

DIMANCHE 22 AVRIL

JUSQU'AU 26 AVRIL

VENDREDI 27 AVRIL

VENDREDI 27 AVRIL

DU 27 AVRIL AU 1^{ER} MAI

MARDI 1^{ER} MAI

5 ET 6 MAI

DIMANCHE 13 MAI

MARDI 15 MAI

MARDI 15 MAI

SAMEDI 19 MAI

19 ET 20 MAI

JEUDI 24 MAI

SAMEDI 26 MAI

30 MAI AU 2 JUIN

DON DU SANG

14h30 à 19h, salle Latreille.

CONCERT

A 17h, heure musicale à la Cathédrale avec Matthieu Goulon (suppléant à l'orgue de l'église Saint-Saturnin d'Antony).

orguetullesite.wordpress.com

EXPOSITION PHOTOS *

De Raymond Chastanet au Centre Culturel et Sportif. **ENTRÉE LIBRE**

JOURNÉE MONDIALE MALADIE DE PARKINSON

À partir de 10h, hall de l'hôpital de Tulle stand de l'association France Parkinson.

franceparkinson19@gmail.com

CONFÉRENCE PERTURBATEURS ENDOCRINIENS *

A 20h, par André Cicolella, salle polyvalente de Sainte-Fortunade. **GRATUIT**

FESTIVAL CINÉMA ET SOCIÉTÉ

www.autourdu1ermai.fr

INSCRIPTIONS FOULÉES TULLISTES

Ouverture des inscriptions pour la course du 8 septembre.

www.fouleestullistes.fr

BASKET

Phases finales Championnat de France de basket U 18 féminines au Centre Culturel et Sportif.

ustullecorrezebasket.sportsregions.fr

CONCERT

A 17h, heure musicale à la Cathédrale avec François Dupoux (titulaire de l'orgue de la Cathédrale de Limoges).

orguetullesite.wordpress.com

DON DU SANG

8h à 13h30, salle UP Marie-Laurent.

TOUS ACTEURS, TOUS CITOYENS

A partir de 8h30, salle de l'Auzelou. **GRATUIT SUR RÉSERVATION**
05 55 29 93 86

NUIT DES MUSÉES

www.agglo-tulle.fr

RENCONTRES D'ENCRE *

Salon du livre, salle Latreille. **GRATUIT**

PATRICK INGUENEAU

20h30, théâtre des 7 collines. **5€ - 21€**

www.septcollines.com

TULLE RECYCLING PARTY *

A 17h salle de l'Auzelou. **7€ + 1 OBJET À RECYCLER = 3 CONCERTS**

FESTIVAL BALAD'OC

www.agglo-tulle.fr

* EXPOSITION

JUSQU'AU 26 AVRIL



Raymond Chastanet expose une dizaine de photographies grand format avec le soutien du SAVS de Tulle (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale). Cette passion pour la photo, il l'a développée au fil de ses voyages éducatifs et souhaite aujourd'hui la partager avec le public.

Hall d'entrée du Centre Culturel et Sportif 36 av Alsace Lorraine à Tulle. Entrée libre

* RENCONTRES D'ENCRE

DU 19 AU 20 MAI

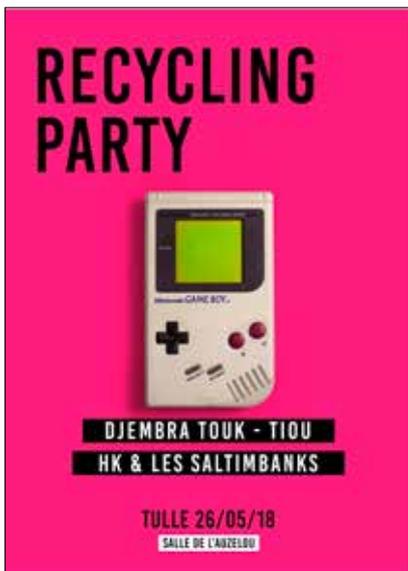


L'association pour l'amour des livres organise son deuxième salon du livre à Tulle. Sur le thème « Polars, Thrillers, Fantastique, Fantasy, Steampunk, Imaginaire » et pour lequel une quinzaine d'auteurs seront présents.

Salle Latreille, samedi de 10h à 18h et dimanche de 10h à 17h, entrée gratuite. Toutes les actus sur Facebook Rencontres d'encre salon littéraire à Tulle

* TULLE RECYCLING PARTY

SAMEDI 26 MAI



Tulle Horizons propose une deuxième édition de la Tulle Recycling Party. Le but, faire passer des messages sur la préservation de l'environnement et le recyclage des déchets, sur un mode ludique et festif. Au programme : ateliers réduction des déchets, apéro-concert et concerts.

À partir de 17h, salle de l'Auzelou avenue Lieutenant Colonel-Faro. Entrée 7€ plus un objet à recycler = 3 concerts

* CONFÉRENCE SANTÉ

VENDREDI 27 AVRIL



Conférence : « Perturbateurs endocriniens : un risque quotidien auquel il faut apporter des solutions ». La Ville de Tulle invite André Cicoella, chimiste, toxicologue et président du Réseau Environnement Santé dont les travaux sont à l'origine de l'interdiction du bisphénol A dans l'alimentaire.

Vendredi 27 avril à 20h à la salle polyvalente de Sainte-Fortunade. Gratuit

MAJORITÉ MUNICIPALE**UN CENTRE ÉQUESTRE POUR TOUS**

Le centre équestre situé sur la commune de Naves a une longue histoire. Il a été porté depuis des années par les trois communes de Tulle, Naves et Seilhac qui ont financé, par un emprunt toujours en cours, de gros travaux de restructuration afin d'en faire un outil moderne au service de la pratique de l'équitation pour les habitants du bassin de Tulle. Il a été également largement financé par le Conseil régional pour les cours au lycée agricole et également pour en faire un équipement touristique et sportif du bassin de Tulle. Pour son fonctionnement, il avait été confié par les collectivités à un gestionnaire privé comme le sont les autres centres équestres du territoire.

Il y a quelques mois, la mairie de Naves a décidé, de façon unilatérale et il faut bien le dire inattendue, de sa fermeture. Le lycée agricole a trouvé ses solutions internes. En revanche, ni les élus tullistes, ni les élus seilhacois n'ont été associés à cette fermeture. Cette situation a posé problème à de nombreux pratiquants tullistes qui s'en sont plaints. La fermeture a privé notre territoire de cette activité sportive marquante en moyenne Corrèze. Cette situation est injuste pour les Tullistes qui, par leurs impôts, financent un remboursement d'emprunt pour un centre équestre qu'ils ne peuvent plus fréquenter.

La mairie de Naves a souhaité confier sa gestion au lycée agricole qui l'a acceptée. Il y aurait eu cependant risque de fermeture définitive du centre équestre si le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine ne s'était pas à nouveau mobilisé pour relancer son fonctionnement en votant une subvention exceptionnelle de plus de 100 000 € afin notamment que le lycée puisse continuer ses cours. Le maire de Tulle, les élus tullistes et les conseillers régionaux se sont fortement mobilisés pour obtenir cette subvention exceptionnelle de la région et éviter la disparition du centre équestre. La Ville de Tulle a également participé à cette relance en mettant à disposition ses services techniques afin de réaliser des travaux.

Il est maintenant impératif que les nombreux cavaliers tullistes puissent à nouveau pratiquer leur sport favori sur un centre qu'ils ont contribué à développer. Il est important que ce centre équestre redevienne l'outil sportif et touristique du territoire qu'il est depuis sa création. Cela aurait été plus facile si le conseil municipal de Tulle, qui porte la voix des Tullistes, avait été associé à l'ensemble de la démarche.

**LES ÉLUS
DE LA MAJORITÉ
TULLISTE**

OPPOSITION MUNICIPALE**HOMMAGE À UN HÉROS**

Le vendredi 23 mars, le lieutenant-colonel Arnaud Beltrame a donné sa vie dans sa lutte contre les zéloteurs du terrorisme islamiste. À l'instar du père Hamel, il a voulu être digne de la figure du Christ, de sa Passion et de son admirable message : « il n'y a de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime ». Cet homme a été au bout de sa mission et, dédaigneux de son existence, a accepté de l'offrir pour autrui, pour son pays, pour chacun d'entre nous. Qu'il reste dans nos mémoires et que son sacrifice ne soit pas vain.

LES TULLISTES VONT DEVOIR CHOISIR • Pendant trois jours au mois de mars, les habitants de l'Auzelou ont été privés d'eau du fait de la rupture d'une canalisation rue des Ecoles. Cet incident est symptomatique de l'état du réseau tulliste totalement abandonné pendant les trois dernières mandatures. Ce choix fut délibéré. Le Maire a souvent avancé à la cantonade lors des réunions de quartiers que « les élections ne se gagnaient pas en refaisant les réseaux ». Aujourd'hui, la ville est acculée. Elle voit la moitié de sa production d'eau potable disparaître dans ses réseaux en pertes diverses et variées. La situation est des plus alarmantes et les équipes techniques de la Ville échafaudent des projections catastrophiques. Ainsi lors des prochaines échéances municipales, les Tullistes pourraient bien avoir à choisir entre deux projets : investir dans le réseau d'eau potable ou dans le nouveau caprice muséal.

MON SEUL DÉSIR • C'est avec un sentiment de trahison que les Tullistes ont pris connaissance de la volonté du Maire de créer un Musée de l'accordéon et de la musique dans l'ancien bâtiment de la Banque de France. Ce projet fait table rase des promesses passées en éradiquant la conscience ouvrière industrielle du musée des armes, en ignorant l'héritage trop féminin du point de Tulle et en délaissant avec cynisme le devoir mémoriel des événements tragiques du 9 juin 1944. Ce choix arbitraire s'est fait sans aucune concertation dans une logique égotiste. L'endettement de la ville nous a valu des sacrifices lourds et coûteux (baisse de la qualité des services, dégradation de l'entretien des voies municipales, délaissement de la propreté dans les espaces collectifs). Aujourd'hui, les emprunts toxiques Dexia représentent encore 25% de notre dette. Cet état de fait ne semble pas être gênant. Le Maire veut encore engager, sans complexe, huit millions d'euros dont il n'a pas le premier sou.

AU PETIT HASARD, LA CHANCE • A ce jour, aucune réflexion urbaine n'a été produite sur le quartier du Trech, aucune étude muséale sur la faisabilité de l'aménagement dans le bâtiment n'a été opérée. Le seul argument avancé par la majorité a été d'affirmer que « ce lieu serait un formidable promenoir pour les malades de l'hôpital ». Ce musée s'annonce déjà comme un désastre financier dont les enjeux vont participer une fois de plus à paralyser les finances municipales. Les Tullistes ont le sentiment d'un projet politique précipité dont la seule validation serait de cicatrifier la défaite électorale des législatives. L'ultime opportunité accessible pour entrer dans l'Histoire de notre cité. Les Tullistes ne veulent pas payer le prix de cette fatuité.

**LES ÉLUS
DE L'OPPOSITION
TULLISTE**



Le saviez-vous ?

Vous organisez un évènement ? Une manifestation ? Des conférences ? Faites-le savoir grâce au panneau lumineux situé place Martial-Brigouleix (réservés aux manifestations ayant lieu à Tulle et à caractère non commercial) et à l'agenda du site internet ville/agglo.



La mairie au quotidien

HORAIRE D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR :
www.agglo-tulle.fr
 ville de tulle - officiel

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Du lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi de 8h30 à 19h sans interruption
- Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Médiateur urbain

Vous rencontrez un problème de voisinage ? Didier Peuch, médiateur urbain est à votre disposition.

Ni avocat, ni juge, son rôle est de proposer des solutions et des compromis qui pourront apaiser et résoudre vos conflits.

didier.peuch@ville-tulle.fr
 ou 05 55 21 73 16

TULLE

pratique



Un rendez-vous avec les élus ?

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr
 ou 05 55 21 73 93 ou 05 55 21 73 76

Mes poubelles

Le service collecte des déchets de Tulle agglo réalise des animations, point information et des distributions de sacs jaunes sur les marchés de la ville :

MARCHÉ DE LA GARE

Les mercredis 11 avril, 16 mai, 13 juin, 5 septembre et 3 octobre

MARCHÉ CATHÉDRALE

Les mercredis 25 avril, 30 mai, 27 juin, 19 septembre et 17 octobre

www.agglo-tulle.fr

Démarches en ligne

Acte de naissance, carte d'identité, passeport, livret de famille... de nombreux formulaires sont accessibles gratuitement sur le site de la ville. Aucun paiement n'est demandé pour ce type de demande, en cas de doute contacter le service Population :

etat.civil@ville-tulle.fr
 ou 05 55 21 73 00

TULLE mag

n° 131 - Avril/Mai 2018

Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Émilie Boucheteil, conseillère municipale

Rédaction : Sophie Carlat et Flavie Favarcq

Photographies : Frank Barrat-Arnal

Mise en page : Mathieu Morel

Création de la maquette

Concordance.s/Michel Delon (Tulle)

Impression : Maugein imprimeurs sur du papier issu de forêts durablement gérées

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 11 000 exemplaires

Dépôt légal : Avril/Mai 2018

08 SEPTEMBRE 2018



Cascade d'animations

Concert
Village des foulées
(Forum sportif, photomaton...)
Espace enfants
(tyrolienne, escalade...)
Buvette
Expo

• À partir de 18h,
courses 5 km &
challenges
enfants, sportifs,
écoles, familles,
débutants

• À 20h, 10km
qualificatif aux
Championnats
de France

40^{ème} édition des FOULÉES TULLISTES PATRICK PERRIER

Nouveau : 2 courses 5km & 10 km
PLAT & RAPIDE



Réalisation : Agence Com sur un Plateau

